

LA RIPOSTE

Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM



Jun 2011

L'ADDS-QM (*Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro*) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE MEMBRE

Si vous trouvez un coupon de renouvellement dans l'enveloppe, c'est qu'il est maintenant temps de renouveler votre carte de membre. Remplissez le coupon et retournez-nous le avec votre cotisation. Si vous avez renouvelé et que vous trouvez un coupon, excusez-nous, une erreur s'est glissée.

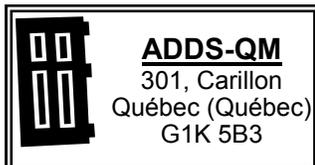
NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE APPUI !

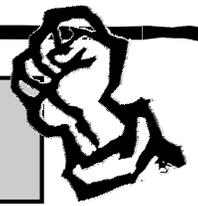
BONNES VACANCES !



Sommaire

L'aide sociale c'est pas un choix ! Citoyens, citoyennes ont y a droit ! par les comités lutte de l'ADDS-QM et de Rose du Nord	P.2
Braver le mauvais temps pour une bonne cause par Richard Doyon et Roxane Blan- chet	P.3
Info-Loi par Christian Loupret	P.4
Mon expérience à l'ADDS-QM par Roxane Blanchet	P.5
Nouvelles de la militance par Véronique Salmon	P.6
La corruption: derrière le vertueux par Joseph Dansereau	P.7
Calendrier	P.8





**L'aide sociale c'est pas un choix !
Citoyens, citoyennes ont y a droit !**
Par les comités lutte de l'ADDS-QM et de Rose du Nord

Dans le cadre de la semaine de la dignité des personnes assistées sociales du Québec, les comités lutte de l'ADDS-QM et de Rose du Nord ont écrit des articles, qui ont paru dans les journaux, dénonçant la réalité de ces dernières. Richard Doyon et Roxane Blanchet ont regroupé les idées émises lors de cette rencontre afin d'en faire deux textes.

L'aide sociale est un droit

Le gouvernement ne reconnaît pas le droit que nous avons de nous sortir de la pauvreté. Ce droit, il passe entre autres par l'aide sociale. Cette loi, nous nous la sommes donnée collectivement il y a plusieurs années. Et pourtant, le gouvernement s'acharne à garder les personnes assistées sociales en situation de survie. Cet acharnement prend plusieurs formes, la plus connue étant les catégories à l'aide sociale. Le gouvernement divise les personnes assistées sociales en « bons pauvres » et en « mauvais pauvres ». Pourtant, sans contrainte à l'emploi ou non, il en coûte le même montant pour se loger et se nourrir! De plus, cette division maintient les préjugés que les gens ont envers les personnes assistées sociales. Pas étonnant que les riches ne soient pas solidaires envers les pauvres quand on martèle l'idée que les assistés sociaux sont des paresseux et des fraudeurs! Il faut que cette vision de l'aide sociale change. Nous avons tous, de façon égalitaire, le droit à l'aide sociale. Arrêtons de nous diviser et reconnaissons une bonne fois pour toute que l'aide sociale est une mesure collective qui doit être préservée.

L'aide sociale n'est pas un choix

La pauvreté n'a pas de pitié. Elle frappe n'importe qui, n'importe quand ; et elle frappe dur. Sans s'y attendre, une personne peut perdre l'équilibre et se retrouver dans une situation qui la mènera éventuellement à l'aide sociale. C'est ainsi que ça arrive. Ce n'est pas une question de choix. Parce que, soyons honnête, qui choisirait de plein gré la pauvreté ? En effet, quand on « tombe » à l'aide sociale, l'humiliation commence. On se fait dire qu'on est des fraudeurs. Mais au fond, qui sont les vrais fraudeurs? Ceux qui font des centaines de milliers de dollars par année et qui se sauvent de l'impôt, ou ceux qu'on oblige à frauder parce qu'on les met en situation de survie? Le gouvernement ne reconnaît pas le droit à l'aide sociale. Il devrait reconnaître les personnes assistées sociales et leur donner le droit à un revenu qui leur permet de subvenir à leurs besoins essentiels. Les assistés sociaux s'impliquent dans la société de diverses manières, qui ne sont malheureusement pas reconnues. Les personnes assistées sociales ont droit au respect et à la dignité. C'est pourquoi nous sommes allés manifester le 4 mai 2011, à Québec !

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Réjeanne Bédard
Yves Bédard
Renaud Blais
Réjeanne Blanchet
Clermont Côté
Christiane Croteau
Fanny Dionne
Marie-Ève Duchesne
Richard Duchesne

Juin



Pierre Falardeau
Pierre Ferland
Raymond-Yves Gariépy
Nathalie Igonène
Rachel Lacasse
Carole Larose
Véronique Salmon
Patrick Tremblay
Luc Vézina



Braver le mauvais temps pour une bonne cause

Par Richard Doyon et Roxane Blanchet



Pour la 38^e Journée nationale de la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales, l'équipe du Front commun des personnes assistées sociales a organisé un dîner spectacle suivi d'une marche, qui ont eu lieu à Québec.

Le dîner spectacle avait lieu au Patro Laval. Lorsque les gens entraient dans la salle, ils pouvaient voir des ballons aux couleurs du Front commun et entendre la musique du groupe Cordaphone, mais surtout, voir environ 250 personnes réunies pour un seul et même but : revendiquer le droit à l'aide sociale et à la dignité. L'animation du dîner spectacle était assurée par des membres du Comité lutte du Front commun, dont trois étaient de l'ADDS-QM. L'animation était dynamique et très colorée. Lors du dîner, nous avons aussi eu droit à des performances de certains groupes, comme un sketch sur une première demande d'aide sociale, un témoignage et une chanson. L'ambiance était festive et l'animation a remporté un franc succès.



Par la suite, nous sommes allés marcher dans les rues de Québec pour signifier à Julie Boulet, Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et à son gouvernement que nous en avons plus qu'assez de nous faire refuser notre droit à l'aide sociale et à la dignité. L'animation de la marche était sous forme de tribunal populaire. Les juges étaient des membres du Comité lutte du Front commun, et le jury était les personnes présentes à la marche. Nous avons donc bravé la pluie et le vent pour nous rendre jusqu'au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, où quatre témoignages ont été entendus. Avant de partir, nous avons laissé à la ministre ses actes d'accusation, histoire qu'elle ne les oublie pas. Ensuite, nous sommes allés au Parlement. Nous avons terminé notre tribunal en condamnant Julie Boulet et son gouvernement à la prison. Quelle belle finale !

IN ORBITER DICTUM¹

INFO-LOI



Par
Christian
Loupret



Dernier article avant les vacances, j'ai décidé de vous entretenir d'un jugement du Tribunal administratif du Québec (TAQ) section des affaires sociales.

Ce jugement porte sur la vie maritale et les deux juges administratifs, suite aux conditions de vie de ces présumés conjoints en sont venus à faire une recommandation à la Ministre de l'emploi et de la Solidarité sociale, en voici le verbatim :

[52] De toute évidence, malgré sa détermination, les revenus de travail de la requérante n'étaient pas suffisants pour leur permettre de subvenir adéquatement aux besoins des deux.

[53] Fier et indépendant, le requérant ne pouvait accepter de vivre aux crochets de la mise en cause. La maladie l'a privé de son autonomie durant un certain temps, mais surtout de la possibilité de gagner sa vie d'une manière compatible avec ses qualifications et ses compétences et ses efforts en ce sens sont, jusqu'ici, demeurés vains.

[54] Ces personnes demandent peu, elles luttent pour préserver leur autonomie et mener une vie décente. Déjà blessé par son incapacité, le fait pour le requérant de bénéficier d'un minimum de revenus personnels et de les mettre en commun avec ceux durement gagnés par la requérante, le leur permettait minimalement.

[55] **Depuis quelques années, différents groupes sociaux sollicitent des modifications législatives afin que chaque personne, sans égard à son statut civil ou marital, puisse bénéficier d'un minimum vital. De tels changements n'ont pas encore été appor-
tés et le Tribunal ne peut passer outre à la Loi.**

[56] **IN ORBITER DICTUM**, soucieux des conséquences de la présente décision, les soussignés souhaitent attirer l'attention de la Ministre sur les particularités du présent dossier et soumettre le tout à ses prérogatives (article 104 de la *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*).

104. En raison de circonstances exceptionnelles, le ministre peut, aux conditions qu'il détermine, suspendre en tout ou en partie le recouvrement d'un montant dû ou accorder une remise totale ou partielle au débiteur, même après le dépôt du certificat.

1 Dans une décision de justice, désigne un passage indicatif, une opinion, qui ne justifie pas la décision.

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Juillet

Jean Rock Belisle
Marie-Marthe Bergeron
Josée Carré
Anne-Denise Carrier
Danielle Durette
Robert Foisy
Lise Fournier
Marie-Josée Gagné
Marie-Pier Gagné



Madone Landry
Michel Leclerc
Anne-Valérie Lemieux Breton
Lorraine Mathieu
Lise Pichette-Lessard
Huguette Potvin
Gaétan Rouleau
Pierre Verreault



Mon expérience à l'ADDS-QM

Par Roxane Blanchet

2 sessions. 30 semaines. 105 jours. 840 heures.

Ces chiffres représentent le temps que j'ai passé en stage à l'ADDS. Ils représentent aussi les efforts que j'ai mis pour apprendre, pour comprendre et pour m'améliorer. Mais surtout, ils représentent les visages de tous ceux que j'ai côtoyé.

Mon expérience à l'ADDS a été enrichissante grâce aux personnes avec qui j'ai eu la chance de travailler. Les militants et les militantes de l'ADDS font la force de cet organisme, puisque ce sont eux qui en sont les principaux décideurs. Ils font leur travail avec passion et engagement, parce qu'ils croient à la lutte que nous menons. J'ai beaucoup appris de cette flamme qui les anime.

2 sessions. 30 semaines. 105 jours. 840 heures.

Comme ça a passé vite ! Parfois peut-être même *trop* vite. Retenir le temps est impossible, mais j'aurais aimé le faire à plusieurs occasions. Par exemple, lors de ma première manifestation. Ou encore, lors du souper de Noël de l'ADDS. Ou pendant la Journée Nationale de la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales, alors que 250 personnes étaient réunies au Patro Laval pour revendiquer leur droit à l'aide sociale et à la dignité. Il y a encore une dizaine d'autres moments que je pourrais ainsi nommer, et ça me fait un peu de peine de savoir qu'en partant, je vais en manquer beaucoup plus. Mais n'espérez pas vous débarrasser de moi aussi facilement ! Je compte bien rester membre de l'ADDS et continuer de m'impliquer ! Parce que s'il y a bien une chose que j'ai apprise ici, c'est que l'union fait la force.



Je vous fais donc mes salutations en tant que stagiaire. Ce fut un réel plaisir de me former avec toute l'équipe de l'ADDS.

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Claude Allard
Louise Bélanger
Jean-Claude Bellefeuille
Jacqueline Blanchet
Hélène Bourque
Carole Guilbeault
André Limoges
Christian Loupret

Août



Nicole Papillon
Louise Plourde
Marie-Josée Poitras
Johanne Roberge
Thérèse Simard
Marielle Tellier
Christiane Vallée
Danielle Voyer



NOUVELLES DE LA MILITANCE

Par Véronique Salmon

Journée du 1er mai

Le 1er mai, l'ADDS-QM a participé à l'école dans la rue organisé par le REPAC. Le thème des classes était le nouveau budget provincial du ministre Bachand. Il y avait une animation générale qui portait sur ce budget, c'est-à-dire sur la tarification et la privatisation des services publics. Rose du Nord et l'ADDS-QM ont donné un cours de musique en enseignant une chanson ayant pour thème..... LE BUDGET BACHAND! Une soupe gratuite était distribuée avec un morceau de pain. Par la suite, nous avons marché avec la Coalition régionale contre la tarification et la privatisation des services publics, vers l'édifice Price. Plusieurs militantEs de l'ADDS-QM se sont impliqués dans ces deux organisations.



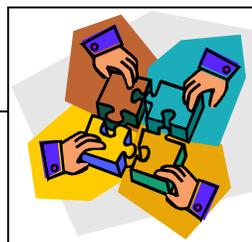
Photo: Étienne Grandmont

Journée nationale du 4 mai

Nous étions environ 300 personnes (provenant de différentes régions) à Québec le 4 mai dernier pour affirmer que l'AIDE SOCIALE C'EST PAS UN CHOIX, CITOYENS, CITOYENNES ON Y'A DROIT ! Cette journée nationale organisée par le FCPASQ voulait souligner la Semaine nationale de la dignité des personnes assistées sociales du Québec. Cette journée a débuté avec une animation au Patro Laval: sketches, témoignage, spectacle de musique, repas.... La solidarité était déjà au rendez-vous. Par la suite, malgré la pluie et le froid, nous sommes allés manifester pour juger le gouvernement de ne pas se préoccuper des plus pauvres de la société en ne leur permettant pas de vivre décemment et avec dignité. L'aide sociale c'est un droit !

Congrès REPAC

Les 19 et 20 mai derniers nous sommes allés à l'île d'Orléans afin d'avoir des propositions d'orientations pour les prochaines années. Nous les adopterons cet automne lors de l'assemblée générale annuelle du REPAC. C'est à suivre !





LA CORRUPTION: 3- DERRIÈRE LE VERTUEUX

Par Joseph Dansereau

Sans complices, la corruption ne pourrait exister, disions-nous dans notre article précédent. Même à notre insu (sans en avoir conscience), chacunE de nous pourrait être complice et contribuer à la corruption. En effet, quatre traits particuliers de caractère peuvent nous piéger.

Le premier trait concerne les personnes naïves de nature, c'est-à-dire celles qui sont pleines de confiance et de simplicité par ignorance ou inexpérience. Elles ont une difficulté à s'imaginer que l'on peut leur mentir et encore moins, que l'on peut les manipuler.

Le second trait est la crédulité. Les personnes crédules font une confiance aveugle en ce qu'elles entendent ou lisent. Elles aussi croient, d'autant plus fortement, que ce qui leur est dit vient de personnes de statut élevé dans la hiérarchie sociale. Plus cela vient de haut, plus la croyance est solide, voir inébranlable. Plus c'est gros à avaler, plus il leur est difficile de croire qu'elles se sont fait bernier, mentir.

Quant au troisième trait, c'est l'ignorance. On l'observe chez le novice, chez les personnes peu ou pas informées sur le fonctionnement social ou celles qui manquent d'aptitude, d'habileté dans l'exercice du statut de citoyenNE. La plupart du temps elles ignorent qu'elles sont colporteuses de stéréotypes (préjugés collectifs) et qu'elles perpétuent les préjugés d'une génération à l'autre. Le préjugé donne l'apparence de la vérité aux personnes qui ne peuvent encore le reconnaître en elles-mêmes.

Enfin, le quatrième trait de caractère se retrouve presque jamais chez le citoyenNE ordinaire sauf lorsqu'il prononce des préjugés. Se sont les tenantEs de propos qui induisent en erreur. On les retrouve plutôt chez les ténors des affaires et particulièrement de la finance et de la politique (éluEs ou pas) à tous les niveaux qui en sont d'éloquents porte-parole. Ils tiennent des discours soignés, vertueux et remplis de promesses mais qui trop souvent et à répétition trompent, tout en donnant l'apparence de la vérité.

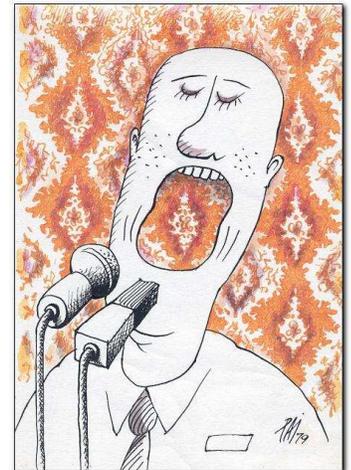
Alors, même les plus avisés parmi les citoyenNEs risquent de prendre comme vraie, une fausseté. On peut donc imaginer facilement le grand nombre de nos concitoyenNEs qui se font prendre au jeu des paroles vertueuses.

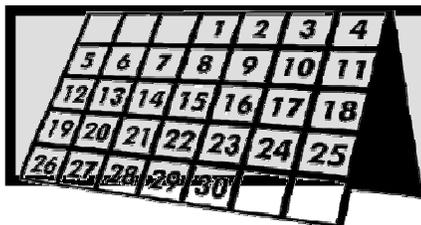
Ce n'est pas qu'au Québec que nous rencontrons ces quatre traits de caractères. Ils se retrouvent partout sur la planète mais l'ignorance, englobant les trois premiers traits, domine dans les pays que l'on dit maintenant en « émergence ». Qu'importe aussi le régime politique et socio-économique en vigueur, que ce soit une dictature, une monarchie, une oligarchie ou une démocratie à l'occidentale, ces traits de caractères, pourrait-on dire, sont universels.

Cependant, dans les trois premiers cas on peut changer la situation si l'on apprend à détecter ce que le quatrième impose comme manipulation de l'esprit. Cela exige d'abord une attitude critique et ne pas croire aveuglément. En second lieu, nous nous devons de sortir de la paresse du laisser faire. Puis, procéder à l'identification du statut social qu'on accorde à la personne qui nous tient une vertueuse allocution. Plus le statut est élevé, plus il y a risque d'être trompé. À titre d'exemple, l'affaire des gaz de schiste où 8 des 11 membres du « comité d'évaluation environnemental » recommandé par le BAPE sont de l'industrie pétrolière et des fonctionnaires sans même que l'*Institut national de santé publique du Québec* y siège et qui pourtant avait demandé au gouvernement plus de temps et d'études afin de démontrer hors de tout doute l'absence d'impact significatif sur la santé des québécoisEs. Une manipulation évidente.

Alors, pour connaître le réel, et le vrai d'une affaire, il nous faut investir du temps pour trouver les sources d'information qui confirmeront la véracité ou pas des propos tenus. Souvent, il nous faut fouiller à fond, courageusement comme Claude Robinson, contre vent et marée, pour analyser et comprendre enfin.

Autrement, consciemment nous devenons complice. Le pire c'est que nous nous infligeons des privations et de nos jours, nous regardons passivement l'érosion, ici comme ailleurs, de notre bien commun.





CALENDRIER

Juin 2011

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1	2	3	4 <u>9h à 17 h</u> SAINT-SAUVEUR EN FLEURS !
6	7 <u>9 h30</u> Comité lutte <u>13 h30</u> Atelier droit aide sociale	8	9	10 <u>9 h00</u> Comité finance	11
13	14 <u>9h30</u> Comité accueil, recrutement et communication <u>13 h30</u> Atelier droit aide sociale	15	16 <u>9 h30 à 16 h00</u> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANUELLE DE L'ADDS-QM	17 ADDS-QM FERMÉ (tous les vendredis jusqu'en septembre)	18
20 JOURNÉE D'ACTIVITÉS AVEC ROSE DU NORD ET L'ADDS-RS	21	22 <u>12 H00</u> Comité femme	23	24 ADDS-QM FERMÉ	25
27 <u>9 h30</u> Comité préjugé	28 <u>9 h à 12 h</u> Ménage à l'ADDS-QM <u>13 h30</u> Atelier droit aide sociale	29 <u>9 h à 12 h</u> Ménage à l'ADDS-QM (si nécessaire)	30	ADDS-QM FERMÉ	

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le *Dépannage téléphonique* au 525-4983.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'*Atelier Droit aide sociale* (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux *locaux de l'Association* ou au 525-4983.
- ↓ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ? *Passez nous voir !*